



1210

21 novembre 2008

édito



van.craeynest@cfecgc.fr

l'actualité

prud'homales 2008
fiscalité
GPEC
retraite

Les oubliés

Il y a quelques semaines encore, on nous serinait de croissance, de marchés, de concurrence. On pointait du doigt la ringardise du combat collectif à l'heure de la réussite individuelle. Aujourd'hui, on dénonce pêle-mêle la dérégulation, l'individualisme, l'inconscience de certains patrons ou de traders fous. Aujourd'hui, des milliers de salariés sont désarmés devant l'annonce de leur licenciement brutal et appellent au secours : «toi, le syndicaliste, sauve-moi !».

Cela serait donc ça, le syndicalisme ? Une bouée de sauvetage ?

La CFE-CGC se bat pour changer le regard de ceux qui nous toisent. Il n'y a pas, d'un côté, les patrons employeurs et de l'autre, les salariés victimes. Pour un syndicat responsable, l'intérêt général se décline concrètement dans sa participation à la mise en œuvre de règles normatives qui font l'objet de négociations dans et hors de l'entreprise. L'a-t-on oublié !

Oublié, le syndicalisme qui a mis sur pied et qui entretient notre système de protection sociale. Oublié, le syndicaliste administrateur qui déploie des trésors d'abnégation pour assurer le fonctionnement d'institutions que tout le monde considère comme étant «de droit» : AGIRC, ARRCO, APEC, maladie, famille, logement... Oublié, le militant qui prend sur son temps de travail pour animer un comité d'entreprise bien souvent garant de la pérennité de l'entreprise elle-même. Oublié, le conseiller du salarié qui éclaire l'employé sur la meilleure façon d'aborder une difficulté professionnelle. Oublié le conciliateur qui sauve la tête de celui qui se trouve désarmé devant la machine à broyer les faibles, ou le conseiller prud'homal qui dit le droit avec son expertise et sa connaissance de l'entreprise.

La CFE-CGC fonde son action d'abord sur les valeurs «piliers» de toute démocratie sociale : humanisme, éthique, sens des responsabilités, dialogue constructif. C'est tout le motif de son engagement pour défendre les intérêts de celles et ceux qu'elle représente, mais aussi pour conserver aux notions de solidarité collective tout leur sens. Mais aujourd'hui, qui profite de cette implication ? Dans neuf entreprises sur dix ce sont près de douze millions de personnes qui n'ont pas accès à une représentation du personnel... alors que, comble de l'incohérence, une loi dite de démocratie sociale vient de réduire au seul niveau de l'entreprise toute l'expression des salariés. Une absurdité entretenue par ceux qui nous gouvernent.

Il existe une régulation naturelle dans notre économie : le syndicalisme. Bien pensé, responsable, il est le meilleur outil d'anticipation et d'adaptation pour nos entreprises. Il est temps de lui donner les moyens de sa vocation : nous devons passer d'un droit au militantisme reconnu à contre cœur, à l'établissement d'un véritable contrat d'engagement social. Notre économie ne s'en portera que mieux.

Bernard Van CRAEYNES



Fiscalité

Double mensonge aux classes moyennes

Jean Conan :

Au moment où se vote le budget de l'État, l'INSEE publie le « portrait social de la France ». Les conclusions en sont claires : non, les classes moyennes ne sont pas les gagnantes de la réforme 2007 de l'impôt sur le revenu, bien au contraire. C'est l'impôt des ménages les plus aisés qui est le plus atténué par cette réforme... A l'autre bout du panel social, c'est la réforme de la prime pour l'emploi qui soutient les ménages les plus modestes. Ainsi, **les classes moyennes restent une fois de plus oubliées, et les niveaux de vie continuent à se différencier.** C'est bien ce qui était voulu par le gouvernement Villepin... sans oser le dire. Au même moment, l'actuel ministre du Budget défend son bilan fiscal. Mais expliquer « qu'en tendance longue, la politique du gouvernement est de réduire les impôts » relève de la même forme de mensonge soft. En réalité, les principales hausses fiscales prévues pour 2009 s'élèvent à un peu plus de 6 milliards d'euros, dont plus de 5 milliards à charge des ménages, alors que les principales baisses se chiffrent à moins de 4 milliards, dont 2,2 milliards au bénéfice des ménages. Le compte est vite fait... et ce n'est pas le plafonnement des niches fiscales qui va éviter aux classes moyennes d'en faire les frais.

conan@cfecgc.fr

GPEC

Un accord suspendu à d'autres

Alain Lecanu :

Vendredi 14 novembre s'est achevée la première négociation interprofessionnelle sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Longtemps source de conflit, la GPEC a été considérée par les entreprises comme outil de Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Aujourd'hui, l'accord précise bien la totale dissociation entre GPEC et PSE. Il s'agit d'anticiper les évolutions prévisibles des emplois et des métiers, des compétences et des qualifications, liées aux mutations économiques, démographiques et technologiques prévisibles, au regard des stratégies des entreprises, pour permettre à celles-ci de renforcer leur dynamisme et leur compétitivité. Les salariés pourront disposer des informations et des outils dont ils ont besoin pour être les acteurs de leur parcours professionnel au sein de l'entreprise ou dans le cadre d'une mobilité externe. Ainsi conçue, la GPEC permet de consolider l'emploi et de mieux armer les salariés confrontés à des restructurations. L'accord définit également des objectifs de diagnostics aussi bien collectifs (partage des informations économiques, cartographie des métiers et des compétences, référentiels métiers, ...) qu'individuels. A été définie la création d'un Bilan d'étape professionnel (BEP) et plusieurs principes ont été actés : le BEP doit permettre au salarié de définir son projet professionnel, d'une part, et à l'entreprise de déterminer les besoins et les objectifs de professionnalisation de ce dernier, dans une optique de sécurisation des parcours professionnels, d'autre part. Le BEP est réservé aux salariés ayant au moins deux ans d'activité dans l'entreprise. Il est réalisé tous les cinq ans à la demande de l'intéressé, l'employeur ne pouvant opposer de refus. Ce bilan est de nature distincte de l'entretien annuel d'évaluation. Un groupe pari-

taire est chargé de définir les conditions de sa mise en œuvre. Sont aussi définies les articulations nécessaires entre branches, entreprises et territoires pour une meilleure coordination. Ainsi les branches rechercheront des informations communes aux entreprises ayant des relations industrielles (y compris de sous-traitance). Des expérimentations de mise en relation d'entreprises seront encouragées afin qu'il soit tenu compte de l'ensemble des acteurs du processus de production. Pour la CFE-CGC **cet accord constitue le premier élément de dispositifs à mettre en œuvre au travers des autres négociations** en cours, sur la formation professionnelle et sur le régime d'assurance chômage. Au final, tout en considérant positivement cet accord, la CFE-CGC ne se positionnera qu'à l'aune des autres négociations.

L'accord du 14 novembre ainsi que son condensé seront prochainement téléchargeables sur www.cfecgc.org
lecanu@cfecgc.fr

Retraite

Vérités et priorités

Danièle Karniewicz :

L'âge repère de départ à la retraite reste bien 60 ans avec 40 annuités aujourd'hui, 41 annuités demain. Ce qui change, c'est le décalage de la clause couperet, autrement dit le fait de repousser l'âge auquel un employeur peut, de façon unilatérale, décider de mettre un salarié à la retraite. Cet âge est reporté de 65 ans à 70 ans pour le privé, reporté à 65 ans pour la Fonction publique, pour les pilotes de l'aviation, pour les hôtesses et les stewards. La polémique sur un hypothétique départ à 70 ans n'est donc qu'un épiphénomène dans la problématique des retraites. La priorité n'est pas là ! Elle est de maintenir ou de réinscrire dans l'emploi les deux tiers des salariés du privé qui n'y sont plus bien avant d'atteindre la retraite à taux plein. C'est de **mobiliser toutes les énergies afin de consolider le niveau de nos retraites par répartition** plutôt que de bercer d'illusions des générations d'actifs et de les entraîner de façon irresponsable dans les affres des placements financiers. C'est d'expliquer que les efforts de tous sont nécessaires afin d'augmenter les ressources du système par répartition plutôt que d'abaisser le niveau des retraites. La priorité, c'est la transparence et la vérité. La transparence qui implique que le « libre choix » de travailler ou d'arrêter est strictement fonction de l'engagement du gouvernement et des partenaires sociaux sur un niveau de retraite décent en proportion des revenus d'activité. La vérité, c'est de dire que le débat sur la capitalisation ou le changement d'architecture des systèmes masque le vrai sens des responsabilités de ceux qui doivent anticiper et créer de la confiance dans nos systèmes de retraite. La priorité est de défendre notre modèle de retraite à la française plus protecteur que les modèles européens et anglo-saxons. Maybe they can... mais, pour l'instant, en matière de retraite, we do it bien mieux que les fonds de pension.

karniewicz@cfecgc.fr



Bravo à Marine et à Axel ! Ils sont les vainqueurs du concours de dessins CFE-CGC... et gagnent un séjour à Eurodisney.

1210 21 novembre 2008



La CFE-CGC au Zénith !

La CFE-CGC au Zénith, le mardi 18 novembre à Paris, marquera longtemps les esprits. Trois mille délégués sont venus témoigner de leur mobilisation à quinze jours de l'échéance prud'homale ! Après Tours, Toulouse, Colmar, Lyon, Marseille, ce seront donc plus de huit mille d'entre eux qui auront apporté leur enthousiasme pour relever le défi d'une élection majeure.



3 000 militants : «On va gagner !»

Symbole de mobilisation

Entrecoupée de plages musicales brillantes, des shows du Gospel Dreams, de l'époustouflant Michael Gregorio, des artistes du Handi Art et de l'incroyable Didier Gustin, la convention ne perdait pas le fil de la mobilisation à laquelle Gérard Labrune, secrétaire général, a

rendu hommage avec un clin d'œil à une autre campagne, «Yes we can !» : «Oui, nous le pouvons, relever ce défi électoral, parce que nous le voulons. Nous voulons reconquérir la première place dans l'encadrement ; nous ne voulons pas diluer notre voix dans celle des autres et celle de la CFE-CGC doit rester singulière ! 10 % des voix, tous collègues confondus, semble être une gageure ? Tous les ingrédients sont là pour réussir !» Et de remercier tous ces militants de terrain : «sans eux, qu'aurions-nous fait ?». Aujourd'hui, la CFE-CGC couvre 98 % du corps électoral. Le secrétaire général a enfin appelé, pour la dernière ligne droite avant le 3 décembre, au dépassement de soi : «c'est n'être bon à rien de n'être bon qu'à soi», disait Voltaire. Dès lors, «que chacun se considère comme un agent électoral !». Bernard Vincent, délégué national et Monsieur prud'hommes à la CFE-CGC, a rappelé les dernières consignes de vote et l'absolue nécessité d'assurer les permanences de scrutin, le jour du vote...

Symbole de solidarité

Pour cette dernière étape du marathon prud'homal, la Confédération a voulu que la fête s'associe à l'engagement. Orchestre classique, chanteurs, imitateurs, bagad... ont rythmé une soirée chaloupée par des centaines de drapeaux CFE-CGC. L'Orchestre des Musiciens de La Prée, composé de jeunes professionnels, était tout trouvé pour s'accorder aux valeurs de la CFE-CGC : «sa vocation musicale est doublée d'une vocation sociale et humaniste, précise son chef, Pejman Memarzadeh, ses prestations visent au dialogue entre les sociétés et se font au profit d'œuvres de solidarité».

Ce souci de solidarité s'est retrouvé sur scène : des artistes handicapés de Handi Art, sous la direction d'Ounissa Yazid, ont magnifiquement démontré que la compétence et le cœur suffisaient à faire sauter les barrières des préjugés, à l'image du monde de l'entreprise. C'est ce qu'a expliqué Sylvain Gachet de l'AGEFIPH à Bernard Van Craeynest : «vous, les syndicalistes de l'encadrement, vous êtes des coordinateurs de l'emploi, vous êtes donc les mieux placés pour assurer l'intégration des personnes handicapées, vous pouvez permettre à chacun de se connaître et de s'estimer au-delà des préjugés». Le président confédéral a confirmé le partenariat constant de la CFE-CGC avec l'AGEFIPH, à cet égard.



Handi Art : un symbole de solidarité

Une édifiante carte de France de témoins militants a fait la démonstration de l'action CFE-CGC sur le terrain. Hélios Insa, trésorier national, avec émotion, a expliqué que c'était précisément pour permettre cette mobilisation au cœur des régions et des entreprises que la Confédération avait réuni des moyens de campagne exceptionnels : «mais l'étape suivante vous appartient» a-t-il lancé, «chacun doit aller chercher un collègue, un ami, une connaissance pour voter». Il a exhorté les adhérents à «ne pas laisser tomber !».

Effectivement, les moyens financiers et matériels mis en œuvre sont énormes, à l'image des opérations en cours en Île-de-France et présentées par Jean-Pierre Jeron et André Legault (URIF) : 3 500 mailings, 5 000 méls, des centaines de SMS, 4 000 affiches, 500 000 tracts... et 2 616 candidats CFE-CGC trouvés pour la région !



«On ira tous aux prud'homales !»

Symbole d'action

Pour le président confédéral, la crise actuelle justifie d'autant plus l'action syndicale : «nous ne pouvons pas laisser détruire nos emplois, nos vies». Bien sûr, nous agissons, «là où nous sommes présents», mais qu'en est-il du million d'entreprises sans représentants syndicaux ? Nous voulons que le syndicalisme continue parce qu'il est l'intermédiation indispensable, celle qui évite de basculer dans l'affrontement.» La CFE-CGC ne se laissera pas faire, y compris par ceux qui lui lancent des «peaux de banane». Elle ne se laissera pas faire, non plus, par le gouvernement qui «fait preuve d'un autisme coupable» en refusant de voir les conséquences de ses choix en matière de représentativité syndicale et de temps de travail. Il est comme «ce scorpion qui convainc le cheval de le supporter pour passer le gué» : piqué, le cheval entraîne le scorpion dans la noyade. Le gouvernement fait de même en poussant toujours davantage les feux de la dérégulation sociale. Bernard Van Craeynest donne rendez-vous en 2009 afin que, par l'utilisation du référendum d'initiative populaire, nous obtenions l'abrogation de la loi du 20 août 2008 (les fameux 235 jours au lieu de 218 et le déplaçonnement des quotas d'heures supplémentaires). D'ici là, puisque celle-ci a mis la représentativité au cœur du dispositif de démocratie sociale et qu'il aura pire défaite que l'abstention, «marchons vers la victoire !».

1210 21 novembre 2008



Élection, manifestation

Changer le cours social

«À l'heure où le principe d'audience est placé au centre de la légitimité syndicale, l'élection du 3 décembre, bien que déconnectée des critères de représentativité, reste le seul rendez-vous qui permette à la globalité des salariés de s'exprimer», constate Bernard Van Craeynest. Les résultats auront «une signification importante car dix millions de salariés ne bénéficient pas de représentation du personnel dans leur entreprise». Pour le président de la CFE-CGC, s'il y a un désintérêt pour les syndicats en France et donc un risque accru d'absentéisme, cela est dû à la «division syndicale». C'est une des raisons de la démarche de rapprochement engagée par la CFE-CGC : «après l'élection, certaines additions seront à faire» même si le 3 décembre restera «un épiphénomène» dans notre histoire sociale. Quant à une éventuelle mobilisation intersyndicale, face à la crise, elle devrait avoir pour objectif de «ramener le gouvernement à plus de sensibilité sociale». Bernard Van Craeynest ne croit pas aux grèves reconductibles mais plutôt à **«une grande manifestation unitaire», à la condition qu'elle mobilise «trois ou quatre millions de personnes**, comme en 2004 pour l'enseignement libre». Ce serait «la seule chance d'infléchir le cours social», pourquoi pas dans le courant du premier trimestre 2009 ? Ou alors, il faudra utiliser les «armes mises à notre disposition», comme le référendum d'initiative populaire, pour faire retirer, par exemple, la loi de démocratie sociale, après avoir jugé ses effets négatifs. (AJIS, 20.11.2008).

Europe

Acte raisonnable

Le Parlement européen a finalement rejeté la disposition qui permettait de déroger au temps de travail jusqu'à 65 heures. La CFE-CGC s'en réjouit : «Que l'Europe permette des horaires et des temps de garde aberrants, au mépris de la santé des salariés était un symbole fort pour entraîner un rejet de toute idée européenne». La CFE-CGC espère que l'Europe saura se doter d'une «coordination sociale», à l'image de ce qui a été fait pour l'économie, «indispensable pour stopper le dumping social». (C^{qué} de presse, 14.11.2008).

Pharmacie

100 000 emplois menacés !

Avec l'intersyndicale de l'industrie pharmaceutique, la CFE-CGC appelle l'ensemble des salariés de la branche à un grand rassemblement parisien pour la défense de l'emploi. «Il est nécessaire de faire prendre conscience à nos patrons et aux pouvoirs publics que les 100 000 emplois directs de l'industrie pharmaceutique et des dizaines de milliers d'emplois indirects doivent être sauvegardés». Rendez-vous à Paris le 16 décembre...

Enseignement

Mobilisation

Le CNGA CFE-CGC a appelé à la grève du 20 novembre, notamment pour protester contre les réductions de postes et les méthodes à «la hussarde» du gouvernement. Avenir écoles CFE-CGC, de son côté préfère protester en appelant à voter le 2 décembre aux élections professionnelles.



Vous préférez recevoir «La Lettre» par mél ?
Adressez votre demande à
Micheline Texereau : mitex@cfecgc.org



Stress

Réagir !

Le troisième tome de la bande dessinée CFE-CGC relative au stress professionnel est paru. Il «met en scène les pistes d'action conseillées par la CFE-CGC» pour réagir face à l'émergence de cette maladie professionnelle...
Bientôt disponible dans vos unions territoriales...

www.cfecgc.org>Stress>Stress actualité

Stress

Nouveau baromètre

23 % des cadres notent leur niveau de stress entre 8 et 10 (1 étant le minimum et 10 le maximum) : c'est le constat du dernier baromètre stress de la CFE-CGC. Or, 70 % du personnel d'encadrement estime que le stress n'est pas pris en compte par l'entreprise... Une enquête à découvrir sur le web : www.cfecgc.org>Publications>Enquêtes

Handicap

Changer les regards

La CFE-CGC s'est pleinement engagée dans la «semaine pour l'emploi des personnes handicapées (17-23 novembre). Pour Jean-Yves Collas, conseiller accompagnement handicap à la CFE-CGC, et animateur du site web confédéral dédié au handicap, l'objectif est de «changer le regard des salariés sur leurs collègues handicapés, mais aussi de former nos délégués syndicaux à la négociation d'accords handicap». <http://www.cfecgc.org/handi/>

Santé au travail

Riffi

La CFE-CGC assiste avec «étonnement et inquiétude» à «la valse des directeurs» dans les services de santé au travail. Elle demande l'installation d'une «gouvernance paritaire et régionale» et réclame «que l'État exerce sa responsabilité par la procédure de l'agrément des services». (C^{qué} de presse, 14.11.2008).

SA FORCE, C'EST NOUS !



Téléthon :
La CFE-CGC une nouvelle fois partenaire !

Le Téléthon 2008 aura lieu les 5 et 6 décembre prochain. Affiches, tracts, vidéos, animations...
sont sur www.cfecgc.org

www.cfecgc.org

«La Lettre confédérale», publication de la Confédération française de l'encadrement CGC
59/63 rue du Rocher, 75008 Paris.
Tél. : 01 55 30 12 12. Fax : 01 55 30 13 13.
Directeur de la publication : **Bernard Van Craeynest**
Rédacteur en chef : **Michel Ciesiolka**
Assistants : **M. Texereau ; C. Escorza**
Impression : STIPA
Commission paritaire : 1010 s 07570. Abonnement : 123 €
Internet : <http://www.cfecgc.org> Mél : presse@cfecgc.org

